

# FORMATION : EXTUBATION EN SALLE DE SURVEILLANCE POST INTERVENTIONNELLE

Après une intervention chirurgicale sous anesthésie générale, le passage du patient en salle de réveil est une étape obligatoire et importante du parcours de soins. Depuis le 8 décembre 2015, un(e) Infirmier(e) diplômé(e) d'Etat peut extuber un patient en salle de surveillance post-interventionnelle, sous réserve du respect de certaines conditions de compétences et organisationnelles. Cette formation permettra aux Infirmier(e)s diplômé(e)s d'Etat en service de soins post interventionnels (salle de réveil, services de réanimation) de maîtriser les techniques d'extubation dans le respect des protocoles en vigueur. Elle leur permettra également d'appréhender les complications possibles en lien avec l'acte d'extubation, et d'assurer la surveillance du patient à l'issue de cet acte.

## Public concerné :

- Infirmier(e) exerçant en SSPI

## Formateur référent & intervenants :

- IADE
- Médecins anesthésistes réanimateurs

## Nombre de participants :

- 1 groupe maximum de 12 participants

*\* formation susceptible d'être reportée si le nombre minimum de 8 participants n'est pas atteint et si la situation sanitaire l'exige*

## Durée de la formation :

- 5 heures

## Objectifs pédagogiques :

- Connaître de manière approfondie la réglementation et la responsabilité de l'IDE en SSPI
- Connaître l'anatomie et la physiologie des voies aériennes
- Maîtriser la décurarisation
- Pratiquer l'extubation en tenant compte des impératifs
- Connaître la prise en charge des différentes situations de crise pour pouvoir les anticiper au mieux
- Identifier et agir devant une urgence vitale
- Connaître les composantes d'une surveillance de qualité en attendant l'arrivée du médecin anesthésiste réanimateur

## Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement
- Questionnaire d'évaluation à chaud de la formation
- Quizz

# FORMATION : EXTUBATION EN SALLE DE SURVEILLANCE POST INTERVENTIONNELLE

## Module 1 : Rappels anatomiques et physiologiques des voies aériennes

**Durée : 1h**

**Méthode : cours théorique**

## Module 2 : Cadre réglementaire

**Durée : 1h**

**Méthode : cours théorique**

## Module 3 : L'extubation en SSPI

**Durée : 1h**

**Méthode : cours théorique et cas concrets**

- Critères
- Impératifs et risques
- Traçabilité

## Module 4 : Protocole d'extubation en SSPI

**Durée : 1h**

**Méthode : cours théorique et ateliers pratiques**

## Module 5 : Exercices pratiques

**Durée : 1h**

**Méthode : ateliers pratiques avec mannequin**

